



DAAC Limoges : Collège au Cinéma Creuse

LE PROJET

Description :

Ouvert à toutes les classes de collège de la Creuse, le dispositif national collège au cinéma propose à chaque collégien trois sorties au cinéma par année. Les films sont choisis pour leur intérêt esthétique, culturel et thématique et le volet formation du dispositif permet d'accompagner aussi les enseignants dans la mise en œuvre pédagogique ; Des rencontres en lien avec chacun des films sont systématiquement proposés aux élèves et assurées par le coordinateur culturel de l'opération, Anthony Rodier.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Cinéma, audiovisuel

Partenaires :

Conseil Départemental de la Creuse ; DSDEN 23 ; DRAC de Nouvelle Aquitaine ; Ligue de l'Enseignement de Nouvelle Aquitaine, Association « Passeurs d'images »

Les Yeux Verts, pôle régional d'éducation à l'image ; le réseau des cinémas partenaires de proximité, et Ciné+ (cinéma itinérant).

Articulation avec un projet 1er degré :

Oui, si le film de liaison proposé est choisi (*Nausicaä de la vallée du vent*, de Hayao Miyazaki)

Non, autrement.

Articulation avec un projet lycée (liaison 3ème/2nd) :

Oui, si le film de liaison est choisi (*Fatima*, de P. Faucon)

Non, autrement.

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels – Nom du professeur inscrivant la classe.

Intervenant :

Coordination culturelle : Anthony RODIER (pour la LENA de Guéret)
Coordination pédagogique : Estelle MATHEY

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

En fréquentant des œuvres patrimoniales dans un lieu culturel, l'élève perçoit la dimension artistique d'un film et de ses métiers.

Pratiquer :

Exploitation pédagogique en classe, écriture, débats, étude de l'image (affiches etc..), créativité, partage.

Connaitre :

Connaissance du langage cinématographique, ouverture culturelle, découverte du patrimoine et de la diversité des œuvres, contextualisation, réflexion citoyenne et humaniste.

Restitutions envisagées :

Échanges de pratiques entre pairs, valorisation du travail des élèves, etc...

Étapes prévisionnelles :

1. Avant le 23 septembre 2022 : inscription préalable des classes en renseignant un projet EAC dans ADAGE
2. Dans le courant du mois de septembre, prise de contact par Anthony Rodier auprès des collèges inscrits dans Adage pour l'organisation des projections, des 3 journées de formation et des interventions en classe.
3. Projection d'un film par trimestre et niveau. Formation sur chacun des films.
4. Travail dans les classes à partir des documents édités par le CNC et des interventions de M. Rodier
5. Exploitation pédagogique par l'équipe enseignante, productions en classe (synopsis, critiques, analyses filmiques, bande-annonce...).

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

L'ATELIER (optionnel)

La Ligue de l'Enseignement propose l'intervention en classe du médiateur culturel spécialisé Éducation aux Images, Anthony Rodier.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Les entrées et les transports des élèves sont pris en charge par le conseil départemental de la Creuse, les interventions en classe par la LENA.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

rien

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

Pour en savoir plus : <https://forms.gle/ZYCfdRymab3RxMtLA> (détails de la programmation et préinscription coordination culturelle)

Contacts : arodier@liguenouvelleaquitaine.org / estelle.mathey@unilim.fr